



# La lettre n° 69 de RESF03

NOVEMBRE 2023

Réseau Education Sans Frontière de l'Allier  
42, rue du Progrès 03000 MOULINS  
04 70 42 88 70  
resf03@gmail.com

## Sommaire

- Page 1
- Edito
- Page 2
- Soutien aux demandeurs d'asile
- Page 3
- Tribune « Libération »
- Page 4
- Cessez le feu immédiat
- Pages 5
- 3 conférences pour s'informer, réfléchir, débattre au sujet des migrations,

## EDITO

### La régularisation de personnes nées dans d'autres pays et bien intégrées ici doit se poursuivre

RESF 03 fait signer des pétitions pour la régularisation de la famille M G... du Venezuela dont les 2 filles sont scolarisées à Moulins, la maman peut avoir un emploi dans l'hôtellerie restauration, le papa dans les emplois familiaux ou la sécurité.

#### Dans l'Allier il y a au moins 3 autres exemples :

- ✓ La famille T... Algérienne de Montluçon dont la fille handicapée physique est une élève légalement protégée, le papa est logisticien et la maman était institutrice ?
- ✓ la famille S... Angolaise de Montmarault dont la fille aînée a obtenu un droit au séjour pour ses études en comptabilité qu'elle a bien réussies, la mère qui élève seule ses enfants, peut travailler dans l'aide à la personne et le plus grand fils a une promesse d'embauche aux abattoirs de la SOCOA,
- ✓ la famille MELEAN-GUERREO Arménienne ici à Vichy depuis 2018, deux enfants scolarisés, un papa qui a des possibilités d'emploi dans le bâtiment.

Il y a aussi la situation des jeunes exilés non accompagnés qui ont été pris en charge par l'aide sociale à l'enfance du temps de leur minorité reconnue, mais qui se voient refuser leur droit de séjour à leurs 18 ans. Ils ont été formés, ont réussi des diplômes variés et les artisans les attendent !

En positif, nous connaissons des jeunes guinéens dans la restauration, un papa albanais dans la charpente-couverture, un papa arménien mécanicien. Ils ont reçu enfin leur carte de séjour, à la satisfaction des employeurs, et de tous les humanistes.

#### L'intégration réussie passe par le droit au travail et le droit au séjour

Mireille Pasquel 15 NOVEMBRE 2023

## UNE SEULE PATRIE ...



## L'HUMANITÉ !



### Pour s'informer, réfléchir, débattre au sujet des migrations

Le réseau éducation sans frontière de L'Allier propose  
**3 conférences-dédicaces libres et gratuites à Moulins Montluçon Vichy**

A voir en page 5

## Nous continuerons de soutenir celles et ceux qui demandent l'accueil

Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, RESF éprouve toujours le même sentiment d'horreur si largement partagé devant l'assassinat de Dominique Bernard, commis par un jeune radicalisé. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et tout notre soutien aux autres victimes, aux enseignants et aux personnels des établissements scolaires, ainsi qu'aux élèves.

Pour autant, le fait que l'auteur de cet acte soit étranger ne justifie d'aucune façon le déferlement révoltant des opinions partisans et la désignation des boucs émissaires habituels : les étrangers et celles et ceux qui les soutiennent.

En effet, cet acte odieux met en péril l'ensemble des étrangers vivant en France, et ouvre la voie aux propos de haine et aux propositions les plus dangereuses de la droite extrême.

Depuis 2004, les collectifs, organisations et citoyens qui constituent le RESF pallient les carences de l'Etat français dans la prise en charge et l'accueil des étrangers. RESF soutient les démarches de celles et ceux qui arrivent sur le sol français pour y demander refuge et accueil. Combat les lois répressives qui s'accumulent, restreignant chaque fois davantage les possibilités de régularisation.

Agit avec les communautés éducatives pour aider les jeunes scolarisés à trouver leur place dans notre société, laïque, tolérante, ouverte, dans le respect des individus et de leur égale considération, hommes, femmes, enfants.

RESF rappelle que les personnes régularisées sont membres à part entière de la société : auxiliaires de vie, aides-soignantes, en première ligne pendant le confinement, celles qui travaillent en EHPAD ou font des kilomètres pour assister les personnes âgées à domicile, mécaniciens, plombiers, ouvriers du bâtiment. Jeunes qui se forment et performant, certains obtenant des diplômes universitaires en ayant commencé par un CAP, ou un Bac Professionnel. Et parfois un héros, comme Lassana Bathily à l'Hyper casher en 2015, et d'autres anonymes.

RESF continuera à agir, en soutien des personnes migrantes, comme il l'a fait précédemment et le revendique. Les guerres, la misère, l'emballement climatique alimentent l'exode des populations. L'attitude purement sécuritaire et expulsionniste réclamée par certains ne peut être que vouée à l'échec dans le moyen et long terme. Nous réclamons en urgence aux pouvoirs publics une politique d'immigration fondée sur le respect, l'ouverture et l'accueil.



### AIDE AUX SANS-PAPIERS

## Pour la régularisation des personnes « bien intégrées »

Hier, journée riche en manifestations, c'était aussi le temps, à Moulins, d'une nouvelle édition du « cercle de solidarité », de l'association réseau éducation sans frontière de l'Allier (RESF 03), qui organise ce rendez-vous sans faillir.

Des bénévoles et une famille qui espère une régularisation faisaient partie des participants. La famille Melean Guerrero, qui a fui le Venezuela, fait toujours partie des sans-papiers dont la situation est en suspens dans l'Allier (notre édition du 18 septembre). Alors que leurs deux filles « ont d'excellents résultats scolaires » et que les parents ont des promesses d'embauche. C'est sur ces

profils « intégrés » que s'appuie RESF 03 pour faire bouger les lignes. Ils et elles sont bosseurs, ils et elles ont des compétences dans les métiers en tension, leurs enfants étudient... Et de citer d'autres familles : Algériens à Montluçon, Angolais à Montmarault, Arméniens à Vichy. Tout en soulignant les progrès déjà accomplis cette année : « De jeunes Guinéens qui travaillent dans la restauration, un Albanais charpentier-couvreur et un Arménien mécanicien ont reçu leur carte de séjour, à la satisfaction de leurs employeurs et de tous les humanistes ». ■

Mathilde Duchotelle



« La mort de l'empathie humaine est l'un des premiers signes et le plus révélateur d'une culture sur le point de sombrer dans la barbarie. »

Hannah Arendt

## 35 Parlementaires pour une régularisation des travailleurs « sans papiers »

Nous portons un projet humaniste et concret. Nous souhaitons l'adoption de trois mesures urgentes pour l'accès des personnes étrangères au travail.

Tout d'abord, nous assumons la nécessité d'une régularisation de travailleuses et de travailleurs sans papiers, dans tous ces métiers qui connaissent une forte proportion de personnes placées en situation irrégulière. Ce sont bien souvent ceux que l'on retrouve en première ligne dans les secteurs en tension comme le BTP, l'hôtellerie-restauration, la propreté, la manutention, l'aide à la personne. Des milliers de personnes sont maintenues dans la précarité, a fortiori les vrais-faux indépendants comme auto-entrepreneurs, dans les métiers les plus pénibles comme les plus utiles socialement.

Ces travailleurs sans papiers contribuent à l'économie et à la vie sociale de notre pays. Sans eux, ces secteurs et des pans entiers de notre pays ne pourraient fonctionner. La France qui se lève tôt, ce sont aussi elles et eux, si utiles, si nécessaires. Et pourtant ils n'ont pas officiellement le droit de travailler faute de pouvoir disposer d'un titre de séjour.

Si ces immigrés travaillent tout de même, c'est pour survivre et parce que les employeurs ont besoin de salariés. Les pouvoirs publics ferment les yeux ou ignorent leur situation en raison du caractère indispensable de ces travailleurs pour notre économie et pour répondre aux besoins sociaux. Leur précarisation est le résultat d'une hypocrisie collective : ne pas les autoriser légalement à travailler mais continuer à solliciter leurs concours et à la désocialisation. Faute de pouvoir faire valoir leurs droits, ils acceptent de faibles salaires qui pèsent sur le niveau des rémunérations dans certains secteurs.

A cela s'ajoutent toutes celles et ceux qui sont présents sur le territoire national et qui sont empêchés de travailler faute de papiers. Ils n'ont d'autres solutions que de recourir à l'hébergement d'urgence ou à d'autres solutions de fortune. Alors qu'ils ne demandent qu'à travailler.

Ils pourraient le faire directement ou après une formation que de nombreuses branches professionnelles et des centres de formation publics sont prêts à développer.

L'accent doit être en particulier mis sur l'accès des femmes étrangères au travail, l'un des plus faibles de l'OCDE.

La régularisation de leurs situations, demande de longue date des associations qui les accueillent dans la précarité, émane tout autant des organisations syndicales et patronales.

Il s'agit également de rétablir le droit au travail pour les demandeurs d'asile. La loi leur impose six mois d'attente avant de pouvoir demander une autorisation de travail. Cette règle a pour conséquence d'augmenter à la fois le coût budgétaire de l'allocation pour demandeur d'asile et le recours à l'emploi non déclaré pour pouvoir survivre. Cette logique nuit considérablement à leur autonomie et donc à leurs facultés ultérieures d'intégration.

Enfin, il faut d'urgence remédier à la situation d'embolie des préfectures qui conduit à fabriquer chaque jour de nouveaux sans-papiers.

Pas une semaine, pas une journée sans que nos permanences de parlementaires ne soient sollicitées pour un titre de séjour dont le renouvellement est compromis faute de rendez-vous en préfecture. Le rapport de l'Assemblée nationale sur «les moyens des préfectures pour l'instruction des demandes de séjour» de 2021 décrit très précisément une situation qui a encore empiré depuis lors : du jour au lendemain, faute de rendez-vous, des personnes en situation parfaitement régulière, insérées professionnellement et socialement, basculent en situation irrégulière entre deux titres et perdent leurs droits.

Leurs employeurs sont quant à eux confrontés à un dilemme : perdre un employé qui répond pourtant à leurs attentes ou basculer dans le travail non déclaré pour cet employé.

Cette situation kafkaïenne est à l'origine d'un contentieux de masse qui engorge les tribunaux administratifs sous les référés «mesures-utiles» visant à contraindre l'administration à accorder un rendez-vous en préfecture.

Il est temps de fixer un délai maximal à l'administration pour accorder un rendez-vous en préfecture, comme c'est la règle pour les passeports «talent», et d'augmenter considérablement le nombre de rendez-vous y compris en présentiel en affectant davantage de moyens aux services chargés du séjour des étrangers au sein des préfectures.

Ces trois mesures sont à la fois urgentes, humanistes et concrètes. Si le gouvernement n'est pas en mesure de les faire rapidement adopter par le Parlement, nous en prendrons l'initiative. **Avançons !**

### Signataires :

**Julien Bayou** (député EE-LV) ; **Mélanie Vogel** (sénatrice EE-LV) ; **Guillaume Gontard** (sénateur EE-LV) ; **Sabrina Sebaihi** (députée EE-LV) ; **Guy Benarroche** (sénateur EE-LV) ; **Francesca Pasquini** (députée EE-LV) ; **Maud Gatel** (députée Modem) ; **Elodie Jacquier-Laforge** (députée Modem) ; **Erwan Balanant** (député Modem) ; **Mathilde Desjonquères** (députée Modem) ; **Eric Martineau** (député Modem) ; **Jimmy Pahun** (député Modem) ; **Fabien Roussel** (député PCF) ; **André Chassaing** (député PCF) ; **Marie-Claude Varailles** (sénatrice PCF) ; **Stéphane Peu** (député PCF) ; **Davy Rimane** (député PCF) ; **Gérard Lahellec** (sénateur PCF) ; **Boris Vallaud** (député PS) ; **Marie-Pierre de La Gontrie** (sénatrice PS) ; **Marietta Karamanli** (députée PS) ; **Hervé Saulignac** (député PS) ; **Jean-Yves Leconte** (sénateur PS) ; **Laurence Rossignol** (sénatrice PS) ; **Sacha Houlié** (député Renaissance) ; **Stella Dupont** (députée Renaissance et apparentés) ; **Bruno Studer** (député Renaissance) ; **Fanta Berete** (députée Renaissance) ; **Cécile Rilhac** (députée Renaissance) ; **Benoît Bordat** (député Renaissance et apparentés) ; **Jean-Louis Bricout** (député Liot) ; **Martine Froger** (députée Liot) ; **Benjamin Saint-Huile** (député Liot) ; **Laurent Panifous** (député Liot) ; **David Taupiac** (député Liot)

# CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT POUR CONSTRUIRE

## LA PAIX



**Samedi 18 novembre 2023  
à 10h30**

- **Montluçon, Place Piquand**
- **Moulins, Place d'Allier**
- **Vichy, Place de La Poste**

Après les rassemblements du 6 novembre, les organisations de l'Allier : La CGT, FSU, Solidaires, Mouvement de la paix, Attac, Arac, LDH, La Libre Pensée, Les Amis de Pierre Brizon, RESF, PCF, LFI, POI, PS, et NPA appellent les travailleuses et les travailleurs et plus globalement la population à maintenir la pression sur le gouvernement en se rassemblant le 18 novembre prochain.

- **Une inacceptable punition collective**

Depuis un mois, les habitants de Gaza sont sous le feu des bombardements de l'armée Israélienne. Plus de 10 000 personnes sont déjà mortes dont près de la moitié sont des enfants. Ces massacres de la population Palestinienne ne font que s'accroître chaque jour. La violence et les actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre contre des civils Israéliens que nous condamnons ne justifient en rien la punition collective actuellement à l'œuvre contre le peuple palestinien tout entier. Les crimes de guerre et crimes contre l'humanité se multiplient dans ce qui s'apparente de plus en plus à un génocide.

- **Une situation humanitaire catastrophique**

Les hôpitaux sont bombardés, ceux qui ne sont pas encore détruits sont exsangues et pris d'assaut par les blessés. Les soins sont quasiment impossibles les blessures de guerre très graves et les amputations sont réalisées sans anesthésie. Près de 1,7 millions de personnes ont été obligées de quitter leur logement dans l'urgence et la peur. Mais le sud de Gaza où se réfugie une partie des habitants du nord est bombardé, alors que la densité de population au km carré y a dépassé les 10 000 habitants.

- **Le droit international doit être imposé**

Le gouvernement israélien bafoue à nouveau le droit international après l'avoir fait depuis des décennies avec l'occupation des territoires Palestiniens par les colons Israéliens. Ce gouvernement dominé par l'extrême droite poursuit inexorablement la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, au mépris de toutes les décisions internationales, fermant chaque jour davantage la porte à tout processus de paix, alors que Benyamin Netanyahou et ses alliés politiques appellent à raser les villes de Gaza.

Une paix juste et durable ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance des droits du peuple palestinien, de l'arrêt de la colonisation et de la fin de l'occupation israélienne, dans le respect de l'ensemble des résolutions de l'ONU.

- 1-Cessez-le feu immédiat !
- 2-Arrêt des bombardements et des déplacements forcés de la population !
- 3-Levée immédiate du blocus !
- 4-Protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie !
- 5-Libération des otages détenus par le Hamas et des prisonniers politiques palestiniens

Les libertés d'expression et de manifestation, libertés démocratiques fondamentales, doivent être respectées.

# Pour s'informer, réfléchir, débattre au sujet des migrations

Le réseau éducation sans frontière de L'Allier propose

## 3 conférences-dédicaces libres et gratuites



**Jean Charles STEVENS**  
Expert juriste belge  
pour des associations  
de défense du droit  
d'asile et des droits des  
étrangers en Europe



**Pierre TEVANIAN**  
Essayiste, militant  
associatif français,  
professeur agrégé de  
philosophie en Seine  
Saint Denis



**La Déclaration universelle des droits de l'homme (ONU 1948 article 13) consacre le droit humain de «quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays».**

Contact : [resf03@gmail.com](mailto:resf03@gmail.com) - Page FB [resf03](https://www.facebook.com/resf03)

**Avec le soutien de :**

Amnesty International, La Cimade, CCFD terre Solidaire, Les rencontres de l'Atelier, la LDH, le Mrap